**COLLOQUE (5 et 6 mai 2015)**

**La valeur du désaccord**

PRESENTATION.

Jérôme Ravat (CURAPP, Université Jules Verne) et Albin Wagener (CODIRE, Université de Nantes / UCO) organisent les mardi 5 et mercredi 6 mai 2015 un colloque pluridisciplinaire autour de la valeur du désaccord à l’Université Catholique de l’Ouest à Angers. La date limite pour les propositions de communication est fixée au vendredi 19 décembre 2014, avec un retour des décisions d’acceptation pour le vendredi 13 février 2015. Le programme du colloque sera ensuite communiqué le vendredi 20 mars 2015 au plus tard.

ARGUMENTAIRE.

Le désaccord, qu’il soit exprimé dans le domaine public ou la sphère privée, a alimenté des études disciplinaires et interdisciplinaires nourries, du fait notamment de sa mauvaise réputation. Quand il persiste et semble insoluble, le désaccord est en effet le plus souvent perçu comme un *échec* de la communication, a minima, ou de la capacité d’échanger de façon rationnelle*.* Ainsi, il reflèterait l’incapacité pour les individus ou les groupes de parvenir à un consensus ou à un compromis. La tradition philosophique, les sciences du langage et les sciences sociales semblent à ce titre majoritairement accepter l’idée selon laquelle le désaccord doit être surmonté au profit d’un accord sur ce qui est jugé vrai ou raisonnable.

Ainsi, la rhétorique d’Aristote affirme que la délibération, liée à l’action collective, a pour horizon le dépassement des différends grâce aux vertus du *logos.* La « nouvelle rhétorique » (Perelman, 1997), dans la continuité de ce projet, condamne fermement l’éristique, c’est-à-dire tout usage de la rhétorique destiné à vaincre l’adversaire au lieu de le convaincre et de trouver la vérité. La pragma-dialectique (Van Eeemeren et Grootendorst, 2004) définit la discussion comme une interaction dans laquelle les parties engagées tentent d’aboutir à un accord au moyen de règles de coopération. Du point de vue de la pragmatique linguistique (Waldron et Applegate, 1994), le désaccord est défini comme une forme de conflit qui mettrait à jour une incapacité à pouvoir négocier la communication entre interactants, voire un affrontement d’intérêts susceptible la plupart du temps d’entraîner l’exercice du pouvoir (Locher, 2004) ; les mécanismes de politesse seraient alors chargés de pouvoir lisser les désaccords, les éviter ou en minimiser les impacts (Kerbrat-Orecchioni, 1996). En philosophie politique, la théorie de l’ « agir communicationnel » (Habermas, 1999) perçoit l’échange entre individus ou groupes comme un processus orienté par un effort d’intercompréhension et guidé par des principes éthiques universalisables. Le libéralisme politique de Rawls préconise la « méthode d’évitement » c’est-à-dire l’éviction des désaccords moraux de la sphère publique au profit d’une réflexion sur les principes de justice permettant un « consensus par recoupement » (Rawls, 1995). Toutes ces positions ont comme point commun de privilégier l’accord au détriment du désaccord.

Il s’agira ici de prendre le contre-pied de ces différentes conceptions pour souligner au contraire le fait que le désaccord, loin d’être simplement un échec ou un défaut, se déploie selon une logique spécifique et possède bel et bien une *valeur.* Autrement dit, il s’agira de mettre en lumières les *fonctions* sociales, morales, politiques du désaccord, tout particulièrement dans un cadre démocratique ouvert à la diversité des positionnements idéologiques, politiques, et religieux. Plusieurs fonctions du désaccord, encore peu mis en lumière dans la littérature scientifique, peuvent ici être explorées :

-La fonction *persuasive* du désaccord : le désaccord vise à convaincre l’Opposant ou le Tiers au moyen de dispositifs rhétoriques spécifiques. Il existe à ce titre une *rhétorique du désaccord* qui n’est pas encore suffisamment mise en avant dans les travaux spécialisés.

- La fonction *coordinatrice* du désaccord : plus que toute autre forme de communication « réussie », le désaccord mettrait en exergue la capacité des individus à pouvoir se coordonner de manière efficace pour construire une communication dite « disruptive », par le biais d’un processus réglementé (Goodwin et Goodwin, 1990) – soit la métaphore du « ring de boxe ».

-La fonction *intégrative et transformatrice du* désaccord, Dans cette perspective, le désaccord permet d’unifier les groupes, en tissant un lien social entre leurs membres comme le montre la « sociologie du conflit » (Simmel, 1995 ; Freund 1983). Par sa dimension créatrice, il contribue ainsi à insuffler un *dynamisme* aux communautés humaines, favorisant leurs transformations

-La fonction *politique* du désaccord. Le déaccord est ainsi constitutif de la vie démocratique selon les tenants de la « démocratie radicale » (Laclau et Mouffe, 1985 ; Mouffe, 2000) : le désaccord est ici conçu comme ce qui permet la formation d’un « nous », opposé à une extériorité constituante (un « ils »), tout particulièrement au sein des démocraties pluralistes. Il favorise les processus de subjectivation politique fondés sur la « mésentente » (Rancière, 1995) rend possible l’émergence de « contre-public subalternes » (Fraser, 2011) traditionnellement exclus de la participation à la vie politique. Quand il se substitue au conflit physique violent, et qu’il prend par exemple la forme de la polémique, il le désaccord rend ainsi possible la « coexistence dans le dissensus » (Amossy, 2013) au sein d’un espace public perçu comme une « arène agonistique » (Frega, 2012)

-La fonction *expressive* du désaccord : le désaccord permet de clarifier l’identité respective de ses opposants, et de les positionner par là-même sur l’échelle sociale, comme le montrent notamment les formes discursives du désaccord politique (Windisch 1982), ainsi que les constructions socio-psychologiques des individus par des processus de différentiation avec autrui (Tafjel et Turner, 2001 ; Lerbet-Séréni, 1994). Le désaccord permet ainsi à ceux qui l’expriment de faire entendre leur voix, et de satisfaire leur besoin de reconnaissance par le biais de la protestation et de la revendication (Honneth, 2000). Il permet enfin aux agents de rendre visibles leurs « évaluations fortes » (Taylor, 2005), s’incarnant dans des engagements éthiques.

L’exploration des diverses fonctions du désaccord nécessitera de confronter les données rassemblées par différents champs de recherche (philosophie morale et politique, sciences du langage, sociologie, psychologie, anthropologie…) afin de cerner les modalités selon lesquelles la valeur du désaccord peut être établie. Il s’agira également d’explorer les capacités de créativité nourries par l’expression de désaccords, en ce qu’ils sont susceptibles de permettre l’émergence de nouvelles configurations sociales, sociétales et culturelles (ou interculturelles) en fonction de la manière dont ils sont travaillés, mis en langage, valorisés ou dévalorisés et socialement diffusés.

BIBLIOGRAPHIE.

Amossy, R. *Apologie de la polémique*, Paris, PUF, Coll. « L’interrogation philosophique », 2014.

Boltanski, L. *De la critique. Précis de sociologie de l’émancipation*, Paris, Gallimard, 2009.

Boudon, R. *Le juste et le vrai*, Paris, Fayard, 1995.

Van Eemeren, F.H., & R. Grootendorst. *A systematic theory of argumentation: The pragma-dialectical approach*. Cambridge, Cambridge University Press, 2004.

Fraser, N. *Qu’est-ce que la justice sociale* ? Paris, La Découverte, 2011.

Frega, R. *Practice, Judgement, and The Challenge of Moral and Political Disagreement : A Pragmatist Account*, Lanham, Lexington Books, 2012

Freund, J. *Sociologie du conflit*, Paris, PUF, 1983.

Habermas, J. *L’éthique de la discussion,* Paris, Flammarion, collection « Champs », 1999.

Honneth, A. *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Cerf, collection « Passages », 2000.

Laclau, E. & C. Mouffe. *Hegemony and Socialist Strategy : Towards a Radical Democratic Politics*, Londres, Verso, 1985.

Lemieux, C. *Le devoir et la grâce*, Paris, Economica, 2009.

Mouffe, C. « For an Agonistic Model of Democracy », in O’Sullivan, N. (dir.), *Political Theory in Transition*, Londres, Routledge, 2000.

Rancière, J. *La mésentente : politique et philosophie*, Paris, Galilée, 1995.

Perelman, C. *L’empire rhétorique, rhétorique et argumentation*, Paris, Vrin, 1997.

Phillips, A. *The politics of presence*, Oxford, Oxford University Press, 1995.

Rawls, J. *Libéralisme politique,* Paris, PUF, 1995.

Simmel, G. *Le conflit*, Paris, Circé, 1995.

Tajfel, H., & J. Turner. *An integrative theory of intergroup conflict.* *Intergroup relations: Essential readings* (p. 94-109). New York, Psychology Press, 2001.

Taylor, C. *The Ethics of Authenticity*, Harvard, Harvard University Press, 2005.

Varela, F. *Quel savoir pour l’éthique*, Paris, La Découverte, 1996.

COMITE SCIENTIFIQUE.

Alex Frame (TIL, Université de Bourgogne)

Olga Galatanu (CODIRE, Université de Nantes)

Nathalie Garric (CODIRE, Université de Nantes)

Mariane Gazaille (Université du Québec à Trois-Rivières)

Pierre Leroux (CRAPE, Université de Rennes / UCO)

Loïc Nicolas (GRAL, Université Libre de Bruxelles)

Steve Oswald (CORREA, Université de Fribourg)

Jérôme Ravat (CURAPP, Université Jules Verne)

Pierre Usclat (CREN, Université de Nantes / UCO)

Albin Wagener (CODIRE, Université de Nantes / UCO)

Francis Yaiche (GRIPIC, Université Paris V)